

conditions où le Parlement n'a pas l'occasion d'examiner la question chaque année, et qui enlèvent au Parlement l'autorité qu'il détendrait s'il pouvait vraiment accorder ou refuser les montants demandés. C'est une autorité qu'il devrait conserver, selon nous. Radio-Canada bénéficie en outre du produit de la taxe d'accise qui frappe les postes récepteurs et les lampes de radio. M. Dunton a lui-même signalé qu'à cause de cette méthode, les recettes obtenues sont aléatoires. Voilà des mesures que l'honorable député de Rosetown-Biggar et ses disciples socialistes appuient, des mesures qui visent à saper l'autorité du Parlement.

Comme on pouvait s'y attendre, l'honorable député de Rosetown-Biggar a profité de l'occasion qui s'offrait ce soir de présenter sous un faux jour l'attitude du parti conservateur-progressiste sur cette question, et de s'en prendre en même temps aux stations privées. Les stations privées du Canada ont rendu de grands services aux collectivités, comme chacun peut le constater en observant ce qui se passe autour de chez lui; or, si elles devaient s'en remettre au parti cécéliste pour obtenir justice, elles espéreraient bien en vain. Les socialistes ne leur ont jamais manifesté que de l'antagonisme, n'ont jamais cessé de les critiquer acrimonieusement.

Le parti conservateur-progressiste n'aime pas non plus que certains intérêts aient la mainmise sur plusieurs stations et nous n'aimerions pas que d'autres stations passent aux mains de ces gens.

Nos propositions visent à mettre un frein à cette menace qui s'est manifestée sous le régime actuel qui a l'appui des socialistes. Ils parlent de puissants intérêts financiers, et l'honorable député de Rosetown-Biggar réussit à faire courir le long de sa propre échine des frissons d'horreur par la simple mention de cette expression, mais ils ne voient pas que c'est précisément sous le régime qu'ils préconisent qu'un tel état de choses existe.

Les socialistes, bien entendu, n'ont que faire de la démocratie dans leurs pensées et leur façon de voir. D'ailleurs, l'attitude du Gouvernement ne s'est guère inspirée d'idées démocratiques. On croirait vraiment que, selon ces socialistes, il ne faut tenir aucun compte de certaines préférences du public à l'égard des émissions. Ils veulent tellement enrégimenter la pensée et même l'écoute des Canadiens qu'ils n'ont guère de sympathie envers ceux qui préfèrent d'autres émissions.

Que ces socialistes se reportent à n'importe quel relevé des préférences des auditeurs: ils verront que dans les régions où des stations privées peuvent diffuser avec une puissance comparable à celle des stations de Radio-Canada, les stations privées sont plus écoutées

[M. Fleming.]

que les autres. Cela s'entend non seulement de la télévision, mais aussi bien de la radiodiffusion. Ils auraient intérêt à lire certains des témoignages présentés au comité. Ils verraient, par exemple, qu'à Toronto les postes de télévision des États-Unis accaparent l'intérêt des téléspectateurs dans une proportion d'environ deux tiers. Voilà le genre de régime qu'ils désirent perpétuer.

En terminant, j'aimerais dire que j'ai entendu maints discours de l'honorable député de Rosetown-Biggar à propos de la radio. Les premières années, je l'ai entendu en parler au comité et, plus récemment, ici à la Chambre. Je ne l'ai jamais entendu parler de radiodiffusion sans rappeler le rôle que M. Bennett a joué dans l'établissement du régime national de radiodiffusion, dont il a été le fondateur en 1932. Aux yeux des cécélistes, M. Bennett passe alors pour un saint, mais toutes les autres fois que les socialistes parlent de M. Bennett, ils ne lui trouvent rien de pieux, car ils n'ont alors à la bouche que dénonciations à son égard.

Je voudrais qu'ils sachent exactement ce qui en est. Si en 1932 M. Bennett a institué une régime national de radiodiffusion au Canada, c'est qu'en raison des circonstances existant alors il n'y avait pas d'autre moyen de desservir non seulement les régions métropolitaines mais l'ensemble du Canada. Tel est le genre de régime qu'il a cherché à instituer, celui que tous les députés appuient aujourd'hui, je pense. Personne, que je sache, ne préconise l'élimination de la radiodiffusion nationale. Pas nous, en tout cas. Nous proposons de modifier les attributions de Radio-Canada à l'égard d'autres formes de diffusion. J'espère avoir clairement établi ce point pour tous les intéressés. Monsieur le président, nous entendons les socialistes se plaindre et se lamenter au sujet des attaques dirigées contre Radio-Canada. Personne ici ce soir n'a attaqué Radio-Canada. Les attaques ont été peu nombreuses au cours de débats antérieurs. La Chambre a entendu attaquer les faiblesses du régime et la ligne de conduite du Gouvernement qu'appuie le parti cécéliste. Voilà ce qu'elle a entendu.

En terminant, je dirai que lorsque les socialistes prétendent que Radio-Canada n'a pas l'occasion de répondre aux attaques, ils malmenent tout simplement les faits. Radio-Canada a toujours eu toutes occasions de se faire entendre au comité et d'exprimer ce qu'elle pense de ces questions de principe.

M. Ellis: Et le grand public?

M. Fleming: L'honorable député essaie-t-il de dicter au public ce qu'il devrait entendre? (*Exclamations*)

...C'est ainsi que pensent les socialistes. L'enrégimentation fait partie de leur doctrine